

Le 16 juillet 1772 - Poivre à l'abbé Aubry

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°317

L'abbé Aubry est curé de St Louis en l'Isle, il possède un des tout premiers cabinets d'histoire naturelle de Paris, et, depuis ses premiers voyages en Asie, Pierre Poivre lui a fait partager ses découvertes. (Voir sur ce site *Note sur l'abbé Aubry, curé de St Louis en l'Isle.*)

Le 16 juillet 1772, Poivre à M. l'Abbé Aubry, curé de St Louis dans l'Isle à Paris (Extrait)

J'ai reçu Monsieur et cher ami, les deux lettres que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire par les derniers vaisseaux qui nous sont parvenus. Il y a cinq mois que j'attends mon successeur qui vient me délivrer d'un fardeau bien pesant, et qui ne peut pas désormais retarder davantage.

Je quitterai ces colonies et la place que j'y ai occupée avec d'autant plus de satisfaction et moins de regrets, que j'ai eu le bonheur d'assurer avant mon départ la possession de la culture des épiceries fines que j'avais procuré il y a deux années à ces îles. Je l'ai assurée contre tous les événements. Dès l'année dernière j'avais fait une seconde expédition aux îles Philippines et aux Moluques pour différents objets de service, et j'en avais chargé le Sr Provost, le même qui avait si bien réussi lors de la première tentative. Ce M. Provost vient d'arriver le 1^e juin avec les deux bateaux de son expédition chargés de plants de géofliers et de muscadiers de la plus belle conservation et cela par milliers. Les mêmes deux bâtiments nous ont apporté ici plus de 40 mille noix muscades germées ou propres à germer. Tout le monde n'a pas été content de ce service, mais je m'en suis réjoui comme de raison. J'ai rempli nos deux îles de plants d'épiceries fines, j'en ai envoyé aux îles Seychelles qui sont sur la même ligne que celle de Banda, et je vais en envoyer une bonne provision à notre colonie de Cayenne. Je n'attends pour cet envoi que le retour de la belle saison pour doubler les mers du Cap.

Mes anciens plants et mes nouveaux sont [ou *font*] admirablement et donnent les plus belles espérances. A juger de leur état et par leur quantité du premier produit qu'on en retirera en peu d'années, je puis vous assurer que la première récolte d'épiceries fines qui se fera dans cette île, sera une cargaison entière, et une cargaison très riche. Ce sera alors que nos amis les Hollandais auront des réflexions à faire, et que nous les tiendrons par le bon endroit. Car la possession exclusive des épiceries fines est un objet bien principal de la fortune de leur république.

Si on m'avait envoyé ici des hommes moins fols et moins furieux j'y aurais attendu avec plaisir les premiers fruits de mes travaux, mais je me suis trouvé et je me trouve encore dans des circonstances qui ont exigé que je ne m'occupasse que de ma retraite. J'en ai enfin obtenu la permission, et j'en profiterai avec grand empressement à l'arrivée de mon successeur pour retourner dans mon ermitage y vivre pour moi-même et pour mes amis au nombre desquels je vous compterai toute la vie.

Je suis avec le plus sincère attachement, Monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *